

Réunion CDS du 22/02/2019

Présents :

SCN : Purson François

SCA : Hermand Laurent, Poulain Dominique, Fabre Etienne

SCM : Bes Christophe, Tixier Guillaume, Tixier Annick, Amiel Christian, Blet Dominique

SSP : Cavaillès Daniel.

GPS : Escande Jean Michel

Soit 11 participants

Excusés :

GPS : Brifon Jean Marie

SCSRC : Blanc Annick.

SSP : Mariot Nadège, Ruiz Lionel, Berthet Bastien

Lieu : MDS Carcassonne

Début 19h30

ODJ réunion CDS 22/02/2019

1. Le point financier (Papy)
2. Réunion de la commission scientifique
3. Grands électeurs CSR-O; AG les 13-14 avril
4. Valorisation du temps bénévole
5. Activités Jeunes spéléo (EF)
6. Formation des jeunes spéléo des clubs audois
7. Sites écoles et PDESI
8. Activités d'accompagnement SCA–SCM–CDS, conventions
9. Conservatoire du milieu souterrain à Limousis
10. Travaux d'aménagement base de Trassanel
11. Sentiers karstique, le point.
12. Spélé Aude et fichiers (Christophe Bes)
13. Fête de la nature 22 au 26 mai 2019 et Rencontres naturalistes
14. Entraînements et stages
15. Stage perfectionnement du 26-28 avril, maison du garde.
16. Protocole d'utilisation de la pieuvre (heat-pack)
17. Film, diaporama du CDS pour la communication.ODJ

L'ODJ sera épuisé mais dans le désordre

Situation financière

Daniel Cavaillès présente les comptes de début d'année : avec 17000 euros de disponibilité. On convient d'une réserve de 2000 euros ce qui laisse 15000 euros disponibles pour l'année en cours.

La grotte de Limousis

Etienne Fabre fait le point de l'avancement des travaux qui entourent la grotte de Limousis. La municipalité de Limousis qui a repris la gestion de la Grotte projette la construction d'un nouveau

bâtiment et une voie d'accès facilitée pour les personnes qui ont des difficultés à parcourir l'actuel chemin jusqu'à la grotte.

De plus, un projet de Conservatoire du milieu souterrain est à l'étude auquel le CDS a été convié. Une réunion est programmée le 19 mars à laquelle le bureau du CDS participera.

Activités jeunes spéléo

Etienne Fabre suggère qu'il soit proposé aux jeunes spéléo des visites de classiques. Chaque club organisant une telle sortie en informe tous les membres du département via la liste de diffusion (en passant par le secrétariat qui se chargera de la diffusion).

Un Doodle sera créé pour que les jeunes spéléo puissent s'inscrire.

Stage perfectionnement du 26 au 28 avril 2019

Ce stage est gratuit. 4 spéléo sont déjà inscrits.

Il s'agit d'une formation individualisée en fonction du niveau et des besoins de chaque participant.

Les inscriptions se font auprès de Nadège Mariot : nadege.mariot@gmail.com

Formation secours des jeunes spéléo audois

Daniel Cavallès propose d'ouvrir à un maximum de jeunes spéléo audois le stage formation secours déjà programmé à la Toussaint à Comus pour les spéléo Crétois.

L'inscription des stagiaires extérieurs et une participation du CDS permettra l'ouverture des inscriptions à faible coût pour les jeunes spéléo audois.

Accompagnement des visiteurs dans les cavités de Trassanel et Cabrespine

Il est rappelé qu'il avait été convenu de solliciter une révision des conventions liant le SCA avec le Gouffre de Cabrespine d'une part et la Mairie de Trassanel d'autre part.

En effet, ces conventions font peser sur le SCA une contrainte qui oblige ses membres à accompagner les spéléo qui font la demande d'une visite de ces cavités. La démarche vise donc à faciliter l'accès des spéléos audois vers ces cavités sans faire peser la charge d'un accompagnement systématique sur les membres du SCA.

Il est suggéré que le SCA formule une demande de révision de la convention tant au gestionnaire du Gouffre de Cabrespine qu'à la Mairie de Trassanel.

Le CDS pourra alors rencontrer le gestionnaire du Gouffre de Cabrespine et Madame le maire de Trassanel de façon à alléger les contraintes qui pèsent sur les membres du SCA.

Il conviendra de respecter le nombre maximum de visites par an convenu avec le gestionnaire du Gouffre.

Il est proposé de regrouper sur un site la gestion des demandes de visites de l'ensemble des cavités mais il reste à en définir le gestionnaire.

Aménagement de la base de Trassanel

Le CDS et le SCA conviennent de partager la salle du bas actuellement occupée en totalité par le SCA de façon à aménager un local pour les archives et autres documents.

SpéléAude et fichiers

Stoche nous informe que la prochaine édition a pris un peu de retard et ne sera prête pour l'AG régionale mais espère bien qu'elle le sera pour celle de la FFS à La Ciotat en juin.

Toutes les fiches des cavités ont été numérisées sur GrottoCenter mais il reste à procéder aux vérifications et à éliminer les doublons.

Commission scientifique

Il est suggéré qu'une réunion annuelle se tienne à Trassanel pour débattre des questions scientifiques (biospéléo, hydrologie, ...) de façon à organiser des rencontres et se faire connaître des

organismes tels que le SMAR, les bureaux d'études, le BRGM ? ... et de pouvoir s'inscrire avec eux dans des projets à long terme.

Une date reste à fixer.

Valorisation du temps bénévole : le Compte d'Engagement Citoyen

« La loi « Travail » du 8 août 2016 instaure un nouveau dispositif pour gratifier les bénévoles les plus engagés. Sous réserve de conditions d'éligibilité, le Compte d'Engagement Citoyen permet de déclarer et de valoriser vos engagements dans la vie associative. Vous allez pouvoir bénéficier d'une valorisation de votre engagement sous la forme d'heures de formation. Ce dispositif, intégré au compte personnel d'activité (CPA) que chaque personne de plus de 16 ans peut ouvrir sous certaines conditions, permet de bénéficier d'un forfait maximum de 240 euros de droits à la formation, financés par l'Etat, en reconnaissance de vos engagements bénévoles ou volontaires (le forfait maximum correspond à 6 mois d'exercice d'une mission de service civique ou à 200 heures de bénévolat au sein d'une ou plusieurs associations loi 1901) ». <https://lecomptebenevole.associations.gouv.fr/login>

Le temps passé de manière bénévole par les membres du bureau d'un club peut donc être valorisé sous forme d'un compte annuel cumulable sur 5 ans (et rétroactif jusqu'en 2017). Le président du club doit créer le compte du club sur le site associatif. Chaque membre concerné peut alors se rendre sur ce compte, enregistrer le temps passé et le faire valider par le président du club.

D'une manière générale, Papy rappelle l'importance de valoriser le temps passé en tâches administratives et de gestion mais aussi en réunions et en déplacements pour ces mêmes fonctions.

Grands électeurs

Il est rappelé que chaque CDS dispose d'un certain nombre de grands électeurs soit 11 pour le CDS11.

Il est proposé que chacun des 6 clubs désigne 2 membres : président et secrétaire ou trésorier, sachant que certains d'entre nous qui siègent au CD du CSR ne peuvent avoir la double fonction (Christian Amiel, Daniel Cavaillès, Dominique Blet)

Ne pas oublier de remettre un pouvoir si l'on ne peut se déplacer à l'AG du CSR-O.

Protection de l'environnement

Le CDS a été informé du renouvellement de l'agrément en tant qu'association de protection de l'environnement. Le dossier de demande est à produire tous les 5 ans et un CR des activités concernant l'environnement chaque année.

Fête de la nature, rencontres naturalistes et autres manifestations

Une présentation des activités souterraines lors de ces manifestations serait un moyen d'orienter des jeunes vers la spéléologie. Les fêtes d'Espezet et de Missègre attirent les foules et mériteraient notre présence sous réserve d'avoir du matériel de com : film, plaquettes, diaporama, ...

On convient de s'inspirer du flyer de la SSF pour commencer.

Le Heat-pack ou pieuvre

Il s'agit d'un dispositif utilisé pour prévenir l'hypothermie des militaires des pays scandinaves mais aussi des blessés lors des secours. Le SDIS avait acheté un appareil il y a une vingtaine d'années, que nous avons utilisé à plusieurs occasions et qui fonctionne encore bien sous réserve d'avoir le combustible qui est devenu rare et cher mais François Purson a trouvé une astuce qui va être testée pour que les secours continuent de se passer dans les meilleures conditions de confort thermique.

Fin de la réunion à 22h.

Prochaine réunion du CDS le 24 mai 2019 à TRASSANEL